

**Etude de différentes méthodes d'analyse de risque crédit : Revue de
littérature**

**STUDY OF DIFFERENT METHODS OF RISK CREDIT ANALYSIS:
Literature Review**

Mme CHIBEL ZINEB

Doctorante, ENCG Settat

LARFAGO

Université Hassan 1^{er}

Mme BAMOUSSE Zineb

Professeurs à l'ENCG Settat

LARFAGO

Université Hassan 1^{er}

M. EL KABBOURI Mounime

Professeur à l'ENCG Settat

LARFAGO

Université Hassan 1^{er}

Résumé :

La crise financière qui a secoué le monde au cours des dernières années, s'est exprimée par la faillite de grandes banques, elle a induit une remise en cause du modèle de gestion des risques bancaires notamment le risque crédit. Ce risque doit être géré actuellement par des méthodes plus sophistiquées que par des méthodes classiques et qui d'emblée doivent être pertinentes.

Notre recherche a pour but d'étudier et de présenter les différentes techniques d'analyse du risque crédit tout en mettant en évidence l'apport de chacune de ces méthodes pour les analystes afin de mieux évaluer le risque et d'éviter l'impact négatif sur la situation des établissements financiers.

Concepts-clés : Risque crédit, Crise financière, Communication financière, Liquidité et solvabilité, Faillite.

Abstract:

The financial crisis that has shaken the world over the last few years has expressed by failures of some famous banks, the classical methods of the credit risk management have been questioned in most countries. This risk must be treated by some methods that are more sophisticated than by conventional methods.

Our research aims to study and present the different techniques of credit risk analysis, including the usefulness of these methods for the analysts in their forecasts (particularly in the framework of the financial markets) as well as its contribution to the improvement and performance of the financial communication.

Keys words : Financial crisis, Credit risk, financial communication, Liquidity and solvency, bankruptcy .

Introduction

La libéralisation financière a pour objectif d'assurer un meilleur financement de l'économie et une réduction du coût des ressources. Elle a touché, en premier lieu le secteur bancaire et elle a été étendue au reste du secteur financier et aux marchés des capitaux. Partout dans le monde, la libéralisation financière a donné lieu à un certain laxisme dans la distribution des crédits, ce qui a engendré des faillites de banques et par extension, l'effondrement des systèmes financiers. Dans certains pays, les états ont dû intervenir par l'achat des banques ou par leur recapitalisation pour éviter l'impact de la crise sur le reste du système financier. La banque reste le pivot du système financier, son existence et son maintien repose sur la confiance, une fois ébranlée par des prises de risques disproportionnées ou par une mauvaise gestion, entraîne la chute de tout le système financier.

La banque est une firme spécialisée essentiellement dans la production de crédit, son métier est de répondre à la demande de fonds qui émanent des agents non financiers pour des fins de consommation et/ou d'investissement. Cette activité a fait de la gestion et de l'évaluation des risques l'un des domaines d'activités les plus importants dans toute institution financière, le but est d'assurer sa pérennité et de maintenir sa stabilité. Dans ce cadre, les banques sont tenues de bien évaluer les risques et de respecter certaines règles de bonne gestion édictées par l'accord Bâle II et III dans le domaine du contrôle prudentiel.

Les premières dispositions réglementaires concernant l'activité de la gestion des risques bancaires, ont été émises par le comité de Bâle I qui a fixé dès 1988 le cadre réglementaire de l'activité de l'ensemble des banques des pays signataires. Ce comité répond à une logique d'adéquation des capitaux propres des banques aux risques encourus ; Les fonds doivent être suffisants pour couvrir les pertes que les banques sont susceptibles d'enregistrer.

Il existe plusieurs types de risques qui peuvent affecter la survie d'une banque. Parmi ces risques, on trouve notamment le risque de marché, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque opérationnel. Le risque de crédit, appelé également risque de contrepartie est le risque le plus répandu. Il se décompose en risque de non remboursement et risque d'immobilisation de fonds.

L'analyse du risque crédit ou de contrepartie conduit à l'utilisation d'un certain nombre de méthodes : Des méthodes traditionnelles et d'autres nouvelles, Donc quel est l'apport de chacune de ces méthodes pour bien gérer le risque de contrepartie ?

Dans ce présent article, nous allons tout d'abord définir la notion de risque crédit qui peut affecter la survie d'une banque, ensuite nous essayerons de mettre en évidence les différentes

méthodes d'analyse et d'évaluation de risque crédit afin d'entamer une analyse critique de ces méthodes.

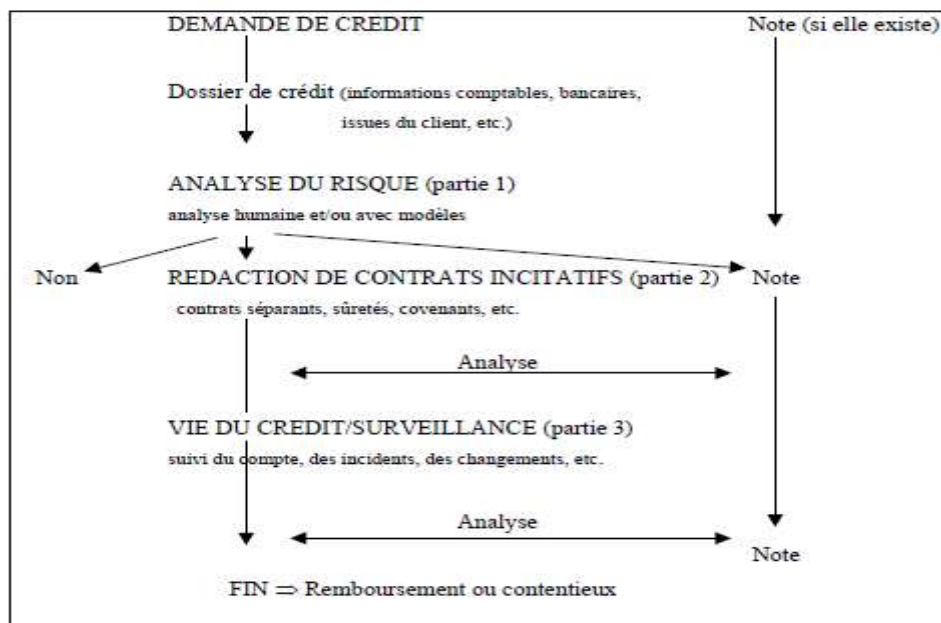
1. Notion de risque crédit

1.1 Définition :

Dès qu'un agent économique consent un crédit à une contrepartie, une relation risquée s'instaure entre le créancier et son débiteur. Ce dernier peut en effet, de bonne ou de mauvaise foi, ne pas payer sa dette à l'échéance convenue. L'aléa qui pèse sur le respect d'un engagement de régler une dette constitue le risque de Crédit. Il est caractérisé par la probabilité de défaillance du client relative principalement à 2 facteurs qui sont la qualité du débiteur (classe de risque) et la maturité du crédit. C'est un risque inhérent à l'activité d'intermédiation que la banque joue dans le financement de l'économie.

Il ressort de la littérature académique et professionnelle, qu'on peut distinguer deux phases principales dans la vie de crédit : sa mise en place et son déroulement.

Schéma 1 : Processus de crédit et outils de gestion du risque de non-remboursement



De ce fait, et vu que la prise de risque est un synonyme de plus de rentabilité (les banques font une grande partie de leurs profits avec leurs activités de prêts). Cette prise de risque s'avère être nécessaire au développement des banques qui sont donc très intéressées à

développer des modèles d'évaluation du risque de crédit plus précis afin d'optimiser le rendement des prêts consentis.

(Heem, 2000) définit le risque de crédit pour le banquier comme : « le risque de voir son client ne pas respecter son engagement financier, à savoir, dans la plupart des cas, un remboursement de prêt. »

(Henri calvet, 1997) « Le risque de contrepartie peut être défini comme étant « Un risque de perte lié à la défaillance d'un débiteur sur lequel l'établissement de crédit détient un crédit »

En effet les deux définitions se convergent, ceci correspond à une défaillance possible des agents avec lesquels les banques se sont engagées et qui constituent les contreparties. Une telle défaillance peut se traduire par le non remboursement de crédits par des emprunteurs privés nationaux en difficulté ou par le non transfert du remboursement des crédits accordés en devises à des non-résidents. Il s'assimile au degré d'incertitude qui pèse sur l'appétite d'un emprunteur à effectuer le service prévu de la dette, c'est-à-dire à l'incertitude des pertes pouvant être générées par un crédit à un créancier financier.

1.2 Evolution de la perception risque de crédit :

Le risque de crédit existe depuis les premières opérations de prêts. Dans le Code des Lois de **Hammurabi (environ 1750 avant J.-C.)**, roi de Babylone, le paragraphe 48 prévoit, qu'en cas de récolte désastreuse, un délai d'un an sans intérêt peut être consenti pour payer ses dettes. Ce texte peut être considéré comme la source du concept du crédit. Toujours à Babylone, on trouve la trace d'un marché du crédit où les emprunteurs recherchaient le meilleur taux et où les prêteurs avaient le droit d'appliquer une prime selon le risque. Les historiens indiquent que les opérations formalisées de prêts naissent juste après l'utilisation courante de la monnaie, aux alentours du VII en Grèce ou en Lydie.

Jusqu'à la fin du Moyen Âge, le crédit est peu développé en Occident, essentiellement pour des raisons religieuses. En effet, les Chrétiens proscrivent les intérêts conformément à l'interdiction biblique : « Prêtez sans rien attendre en retour » (Évangile selon Saint Luc, VI, 35). Un prêteur s'approprie le temps qui n'appartient qu'à Dieu, on le considère comme un « voleur de temps ». La profession de prêteur fut longtemps « maudite ».

Par le canal des foires au Moyen Âge, puis avec l'apparition de grandes cités marchandes (comme Bruges, Paris ou Venise), le crédit se développe. Les créanciers ne le consentent qu'après avoir examiné la situation (la « surface ») des emprunteurs et l'intérêt est fixé selon le risque. Une forme d'analyse informelle du risque naît.

L'histoire du crédit est celle du risque de crédit, l'un ne va pas sans l'autre. Le développement des banques s'accompagne de la définition de procédures et de l'apparition de spécialistes chargés d'étudier les demandes de crédit. L'analyse du risque devient formelle et s'enrichit des expériences, bonnes ou mauvaises, avec d'autres débiteurs. Le développement de la comptabilité et des obligations de publicité dans les Registres du Commerce contribuent à définir une norme d'usage quant aux données traitées pour accorder ou non un crédit.

Très longtemps, les banques ont analysé le risque de crédit par des méthodes intuitives et empiriques, relativement efficaces. Depuis une trentaine d'années, l'évolution de l'économie globale a totalement modifié la notion même de risque de crédit. Depuis la crise des années 1970, le « risque entreprise » s'est fortement accru. Les incidents de paiement et le nombre des faillites ont fortement augmenté dans de nombreux pays. La volatilité des résultats et de la valeur des actifs des entreprises a également augmenté. Le risque associé à une opération de crédit s'est mécaniquement apprécié à la hausse.

Par conséquent, En économie et en Finance, un véritable courant académique dédié s'est consacré à ce sujet. D'importants travaux théoriques ont permis une approche conceptuelle de cette problématique, des études statistiques à grande échelle ont été menées sur les faillites et les défauts, contribuant à une meilleure connaissance pratique de ce sujet. Ainsi, des progrès considérables ont été réalisés dans la compréhension de ce risque pour une meilleure anticipation (détection).

2. Evaluation de risque crédit et analyse critique des méthodes

Le risque de crédit est le risque le plus important pour les banques, la mesure de ce risque consiste à étudier la solvabilité présente et future de la contrepartie. Les prêteurs doivent mesurer avec précision le risque de crédit des emprunteurs avant de leur accorder un crédit et de fixer les conditions de son octroi (montant, maturité, taux et covenants)

2.1 Méthodes d'évaluation :

2.1.1 Les méthodes positives

Le principe fondateur de ces méthodes est de traiter et observer un ensemble de données pour en déduire une appréciation du risque d'une entreprise, issue d'un constat subjectif, plus ou moins justifié. L'approche est largement descriptive : en considérant un nombre variable de paramètres, l'analyste doit pouvoir apprécier le risque présenté par une entreprise. Généralement, ces méthodes imposent la présence d'une personne compétente chargée

d'apprécier le risque. Elles n'aboutissent pas à un indicateur de synthèse pouvant s'interpréter en termes de risque de défaut ou de faillite.

❖ **Approche Traditionnelle : Analyse Financière**

Il s'agit probablement de la méthode à la fois la plus ancienne et la plus utilisée en analyse du risque. L'établissement de crédit va établir différents ratios et calculs pour vérifier la performance de l'entreprise à travers son compte de résultat et son bilan. Selon (Ndaynou, 2001), cette analyse se concentre sur deux éléments :

Le flux de liquidité futur : est calculé par la différence entre les entrées et les sorties de flux réalisés par l'activité de l'entreprise. Il permet de constater la capacité du débiteur à rembourser ses engagements sans mettre en péril son activité durant un emprunt. Le banquier peut suivre l'évolution des bénéfices et s'assurer qu'elles sont suffisantes par rapport au besoin en fonds de roulement.

Le fonds de roulement : permet d'apprécier l'équilibre financier de l'organisation. Il indique si l'entreprise est pérenne et si elle pourra assurer ses engagements. Pour le calcul, il existe deux méthodes : Soit par le haut du bilan avec la différence entre les ressources stables (capitaux propres et dettes à long terme) moins les emplois stables (actif immobilisé net), soit par le bas du bilan avec la différence entre l'actif circulant d'exploitation et les dettes à court terme.

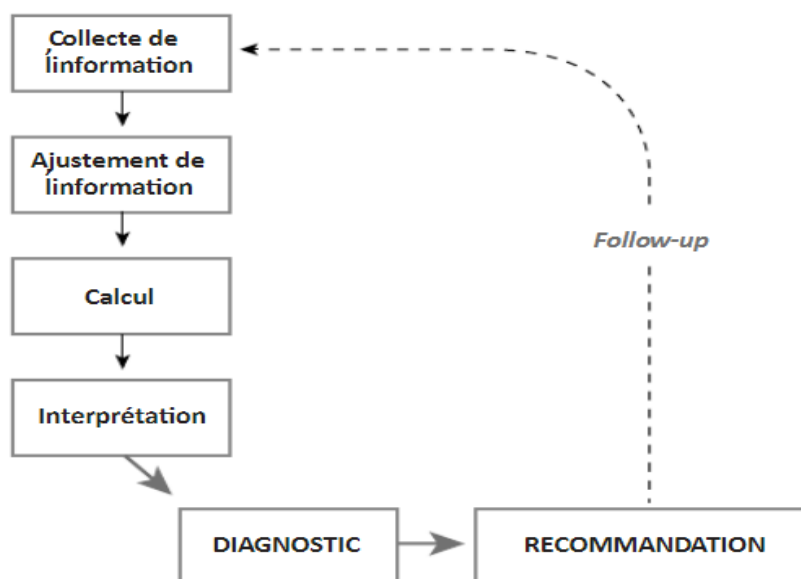
Cette méthode ne permet pas d'avoir une information parfaite au sujet des causes menant à la défaillance des emprunteurs. Sa perception à travers des indicateurs fournis par l'entreprise, demeure insuffisante pour la prise de décision car elle se base sur des états comptables passés. D'autres méthodes peuvent être utilisées par les banques pour compléter cette analyse à savoir des méthodes qualitatives. Elles doivent d'abord examiner les activités de la société, l'environnement et la concurrence sur les marchés où elle opère, pour apprécier le contexte dans lequel vit l'entreprise. La stratégie doit être détaillée, aussi bien sous l'angle du diagnostic stratégique (position de la société au moment du diagnostic) qu'en termes de choix d'une stratégie de développement (politique et tactique).

L'analyse est bien sur comptable au sens de l'examen des choix opérés c'est à-dire les opérations retenues et leur impact sur les données, dans le cadre du référentiel applicable. Il est nécessaire de vérifier leur cohérence avec les choix des autres opérateurs du secteur et de justifier des pratiques originales. Il faut détecter les changements de politique comptable dans le temps, qui peuvent biaiser les comparaisons.

Les normes professionnelles de l'analyse financière, reprenant une norme d'usage relevant d'une approche pragmatique, indiquent que la réalisation de l'analyse financière suit un processus de 6 étapes selon (Philippe Thomas, 2016) :

- La collecte des informations utiles et données financières sur la société mais également informations qualitatives sur son métier et ses activités.
- Une lecture originale de la société, qui ne correspond pas à l'approche retenue par la comptabilité pour élaborer l'information. Les données comptables doivent devenir financières et les éléments qualitatifs doivent s'insérer dans le schéma d'analyse. Cette phase revient à modifier l'information brute disponible. Les ajustements peuvent être importants selon le référentiel de l'information comptable.
- Le calcul : on applique aux données financières un ensemble d'instruments d'analyse pertinents, significatifs et robustes qui permettent à étudier et investiguer la situation financière de l'emprunteur.
- L'interprétation rigoureuse des résultats : il s'agit de « faire parler » les résultats, en adoptant un raisonnement homogène.
- Synthèse de l'appréciation financière globale de la société et chercher à distinguer les sociétés en bonne société et les sociétés en difficulté.

Schéma 2 : Séquence de l'analyse financière



Source : Analyse Financière. Approche Internationale – CFA, op. cit.

❖ La méthode des « 5 C »

Cette méthode, invite l'Analyste Crédit à mener des investigations afin d'avoir une opinion relative à 5 grandes composantes permettant d'apprécier le risque. Autrement dit, l'évaluation du risque de crédit passe d'abord et avant tout par une bonne maîtrise de toutes les dimensions désignées sous les 5C associées aux critères qui sous-tendent non seulement les aspects quantitatifs (risque commercial, risque financier) mais aussi les aspects qualitatifs (risque managérial, risque d'affaires) du risque - crédit

Considérée parmi les plus vieux modèles de décision en matière de crédit (Altman et Saunders, 1998 ; Saunders, 1999).

- **Capacity:** C'est l'étude de la capacité à respecter l'engagement de crédit au regard de la situation financière de l'emprunteur. On compare les dettes (et leur service prévu) aux résultats de la société et on examine l'aptitude de l'emprunteur à assurer le service de la dette avec les cash flows futurs. Pour la capacité on distingue des critères purement financiers (revenus et dépenses mensuels)
- **Character:** Il s'agit de la réputation de l'entreprise, tant sur le marché en général qu'auprès de ses créanciers, aptes à interpréter l'historique de paiement (track record). On fait référence à l'intégrité de l'emprunteur et à son intention de rembourser ou non et de faire d'éventuels efforts en cas de difficultés. C'est un facteur basé sur la fiabilité, l'honnêteté et la bonne foi de l'emprunteur.
- **Capital:** On examine à la fois la structure financière de la société et l'importance des fonds apportés par les actionnaires (Equity), mais aussi l'éventuelle capacité de ces derniers à réaliser un apport complémentaire pour financer le projet à l'origine de la recherche de financement ou en cas de crise financière. Dans une logique européenne, on mesure le Fonds de Roulement.
- **Collatéral:** Il s'agit de l'étude des actifs sous-jacents pouvant potentiellement sécuriser le crédit. Cette dimension nous permet de déterminer la nature et la valeur des garanties dont dispose le client.
- **Conditions:** On considère les conditions (de marché et commerciales) applicables à cet emprunteur. Autrement dit, il s'agit d'apprécier si les conditions (taux, maturité, mode de remboursement) applicables ou envisageables ne génèrent pas un risque trop élevé et si elles sont de nature à permettre au créancier de dégager une juste rémunération du risque de crédit supporté.

Tableau 1 : Récapitulatif des cinq « C » du crédit

Caractère	Capacité	Capital	Conditions	Collatéral
Occupation	Revenu	Valeur nette	Cycle économique	Type d'emprunt
Stabilité d'emploi	Ratio d'endettement	Nature des actifs	Taux d'intérêt	Nature des garanties
Stabilité de résidence	Age	Liquidité des actifs	Compétition	Valeur des garanties
Antécédents de crédit	Education		Niveau des taxes	
Statut familial	Formation		Relations de travail	
Responsabilité	Type d'emploi		Prises de contrôle	
Honnêteté	Qualification			
	Expérience			
	Habilité			

Source : La Revue des Sciences de Gestion, Direction et Gestion n° 269-270 – Finance

❖ La méthode LAPP

Dans le même esprit, la méthode LAPP invite à étudier quatre grands critères, en examinant en détail quelques ratios et paramètres organisés autour de 4 grands thèmes. Elle est davantage centrée sur des données financières et inclut une forme d'analyse financière basique.

- **Liquidity:** Étude du ratio de liquidité générale (current ratio) ou réduite (acid ratio).
- **Activity:** Examen des ratios de croissance des ventes, de rotation des actifs et du poids du Working Capital.
- **Profitability :** On étudie la profitabilité, c'est-à-dire les marges dégagées par l'entreprise.
- **Potential:** Le critère est qualitatif et plus ouvert ; il fait référence à la fois au potentiel de l'entreprise en termes de marché, stratégie et management et en termes d'actifs pouvant jouer le rôle de garantie explicite ou implicite à l'opération de crédit.

2.1.2 LA NOTATION : LE RATING

❖ Définition :

La notation « Rating » c'est un mot d'origine américain qui veut dire évaluation.

El karyotis, 1995 définit la notation comme : « un processus d'évaluation de risque attaché à un titre de créance, synthétisé à une note, permettant un classement en fonction des caractéristiques particulières du titre proposé et des garanties offertes par l'émetteur. »⁵. La notation financière est l'expression de la solvabilité d'un emprunteur, elle mesure la capacité de ce dernier à rembourser toutes les sommes dues à court ou à long terme. La notation financière se concrétise par différents types de notation soit attribuée par des sociétés spécialisées de notation, on parle donc de notation externe, soit établie par les banques elles-mêmes, la notation alors est dites internes. L'activité de notation est née du besoin de condenser un ensemble de données dans une seule variable de synthèse, donnant une idée de la probabilité de difficultés en observant les taux de défaut (et de faillite) à différents horizons (1 ou 3 ans par exemple) selon le rating attribué. La probabilité est déduite de l'étude statistique.

❖ Les ratings des agences

Il s'agit généralement de ratings sollicités : les sociétés s'adressent à des agences spécialisées pour que celles-ci leur attribuent un rating. Les agences ne notent que les sociétés qui les ont sollicitées (sollicited rating). Ces firmes se financent sur le marché de la dette et expriment le besoin que les investisseurs soient informés de manière indépendante sur leur capacité de remboursement. Ainsi informés, les investisseurs pourront apprécier le risque du produit de dette, sa probabilité de défaut. La notation financière, à proprement parler, a été initiée au début du **XXe siècle par John Moody**.

Elle s'est fortement développée depuis **les années 1980** du fait de la « marchandisation » du financement. Actuellement, trois acteurs principaux opèrent sur le marché mondial : Standard and Poor's, Moody's et Fitch. Un système de rating est basé sur une évaluation à la fois quantitative et qualitative de la solvabilité d'une entreprise, sur une base large d'information. Les échelles de rating sont généralement décroissantes : de notation de type A (forte capacité à rembourser) à D (faillite, défaut réel ou imminent).

L'agence réalise une appréciation indépendante du risque : elle collecte toutes les informations pertinentes internes et externes puis des analystes mènent des investigations en vue d'attribuer une note de synthèse. La démarche est empirique, tant pour les données

traitées que pour l'attribution du rating, et normative car les analystes se prononcent au regard d'une échelle fermée (une norme), arrêtée par leur institutions pour qualifier le risque.

L'attribution du rating suit une séquence standard :

1. Demande de notation par la société émettrice.
2. Détermination du schéma d'analyse : En coopération avec l'émetteur, l'agence établit la liste des données à réunir, elle a accès à de nombreuses données internes couvertes par le secret professionnel.
3. 2 à réunir.
4. Investigation par l'agence : Une équipe d'analystes est en charge de la notation.
5. Réunions avec l'émetteur : Accès au management, investigation détaillée, etc
6. Comité de notation : Les analystes rédigent une recommandation soumise à un Comité qui, après discussion approfondie, décide de la notation
7. 29
8. Communication à l'émetteur.
9. Possibilité d'appel de l'émetteur : Si l'émetteur n'est pas satisfait, il peut faire appel, souvent sur la base d'informations nouvelles.
10. Publication de la dette.
11. Suivi de la note.

❖ Les autres types de notation :

Il existe un autre type de notations non sollicitée. Des prestataires spécialisés (organismes externes) « notent » le risque, en attribuant des ratings. Cette notation externe du risque de défaut revient à évaluer le risque de défaut sans avoir accès à la société notée, qui « ignore » cette opération. Cet unsolicited rating repose sur un modèle économique différent.

D'autres ratings externes non sollicités sont attribués par les détenteurs de fichiers bancaires (**Cotation issue des fichiers bancaires**). Dans de nombreux pays, les banques mettent en commun, mutualisent, une série d'informations pour mieux maîtriser le risque et, au global, réduire leurs expositions (et le risque systémique). Elles partagent généralement des données relatives aux montants des crédits qu'elles consentent et aux historiques de paiements (rejets de paiement, incidents, etc.) les données sont confidentielles car strictement protégées par le secret bancaire (seuls les déclarants ont accès aux informations). Chacun des membres du dispositif peut donc apprécier le risque réel (endettement total et éventuelles difficultés de paiement)

Tableau 2 : Notation publique vs Notation privée

Type de rating	Notation Publique	Notation Privée
Origine de l'analyse	Analyse Sollicitée	Analyse non sollicitée
Type d'analyse	Analyse interne	Analyse externe
Informations utilisées	Information internes, confidentielles, révélées	Informations externes, publiques, diffusées
Modèle économique	Notation payée par la société notée (émetteur).	Notation payée par l'utilisateur (client).
Champ couvert	Sociétés émettant des titres de dettes sur le marché	Toute société (ou entité) commerciale
Evènement anticipé par la notation	Risque de défaut de titres de dettes sur le marché	Risque de défaillance ou risque de défaut
Position de l'agence	« Insider »	« Outsider »
Exemples	Activité classique de rating par les agences	Rating credit research , rating banque de France

Source : Elaboré par les auteurs

2.2 SCORING

De manière générale, on appelle, plus ou moins rigoureusement, score une combinaison de plusieurs ratios, exprimée par une fonction. Le but est que le résultat du calcul (le scoring) soit statistiquement significativement différent pour les entreprises ayant un risque de défaillance et pour les entreprises en bonne santé, permettant ainsi de distinguer au mieux les deux catégories. Le Scoring, est une méthode largement utilisée par les banques comme un outil d'aide à la décision. Cette technique définit par (Mester, 1997) comme « une méthode statistique pour prédire la probabilité qu'un demandeur de prêt (débiteur) fasse défaut ».

Durant ces dernières années les établissements bancaires ont popularisé l'usage du Scoring. Cette technique permet de mesurer la probabilité de défaut sur les crédits proposés aux particuliers et aux professionnels. Le crédit Scoring peut se baser soit sur des données historiques ou sur des variables statistiques. Les informations de l'emprunteur constituent une base pour connaître ses caractéristiques et prévoir si celui-ci aura une solvabilité future. Les établissements de crédit peuvent ainsi classer les débiteurs en fonction de la proportion du risque. Toutefois on pourra noter que les banquiers restent assez en retrait avec cette technique, particulièrement dans le cadre des crédits aux entreprises selon **MESTER**. Cette

analyse est plus réservée à une clientèle de particuliers et de petites entreprises. La relation de ces emprunteurs est moins complexe que les grandes entreprises pour (Frachot et Georges, 2001).

(Van Praag, 1995) explique que « le Scoring est comme un outil d'aide à la décision mais celui-ci ne doit pas être un critère discriminant de prise de décision » .

La conception d'un modèle de Scoring suit une procédure relativement standard :

1. Définir l'événement à détecter
2. Construire l'échantillon : Il faut disposer de deux sous-échantillons : un composé d'entreprises ayant connu l'événement à détecter (défaut, faillite), l'autre d'entreprises ne l'ayant pas connu, réputées saines.
3. Définir l'horizon de la mesure : Selon cet horizon, les données traitées remonteront à une période historique antérieure à la faillite plus ou moins longue
4. Choisir les variables explicatives de l'événement : La sélection des variables est délicate, elle dépend d'abord des données que le modèle pourra traiter (quantitatives et/ou qualitatives)
5. Choix de la méthode statistique : pour but de la recherche de la meilleure performance
6. Modélisation et tests
7. Passage des scores aux probabilités d'occurrence : si le modèle ne fournit pas directement la probabilité de défaillance
8. Contrôler et maintenir le modèle : Tout modèle de Scoring est sensible à l'évolution des conditions économiques générales et de la situation des entreprises.

3. ETUDE CRITIQUE

Après avoir listé les méthodes de gestion risque-crédit, on peut constater , selon des études antérieures réalisées par d'autres chercheurs que les banques utilisent des méthodes classiques pour faire face au risque crédit, essentiellement les outils de l'analyse financière associé à des prises de garantie. L'accroissement d'impayés au cours des dernières années en relation avec la crise économique mais également en relation avec le maintien des méthodes classiques montre qu'il est primordial de s'initier à des techniques plus appropriées de mesure de risque.

Comme cité par (**Azzouz Elhamma , 2009**) dans son article intitulé « la gestion du risque crédit par la méthode Scoring », l'analyse financière se focalise principalement sur l'étude de deux états financiers : le bilan financier et le compte des produits et des charges (CPC) et repose sur la construction du bilan financier mais sans tenir compte de tous les retraitements

économiques nécessaires (cas des provisions pour risque et charges, des provisions réglementées, des subventions d'investissements, et des écarts de conversion actif...). Cette négligence ne permet pas de donner une image réelle du risque associé au client emprunteur, pourtant il nécessite beaucoup de temps et un personnel qualifié, ce qui entraîne une augmentation des coûts.

Elle pose de réelles difficultés d'appréciation et d'interprétation. Si souvent, intuitivement, on perçoit les valeurs des indicateurs qui pourraient s'assimiler à un risque fort, on ne sait pas précisément à parler de quel seuil considérer que le risque devient fort (**Philippe Thomas, 2016**).

L'analyse financière est dans certains cas complétée par des méthodes statistiques tel que le Scoring qui permet de synthétiser un certain nombre de ratios sous forme d'un seul indicateur pour distinguer les entreprises saines des entreprises défaillantes . Cette méthode de Scoring est opérationnelle dans certains pays et présente l'avantage de la simplicité, Le Score généralement s'obtient à travers un certain nombre d'informations (de 6 à 12 ratios en général) ce qui permet à la banque de diminuer la charge de travail et prendre rapidement la décision d'octroi du crédit mais c'est une méthode qui reste efficace uniquement pour les demandes de crédit qui ne présentent aucun problème de liquidité ou de solvabilité.

Cependant, le Scoring présente une série de limites cité par (**Asma Guizani ,2014**) dans sa thèse « Traitement des dossiers refusés dans le processus d'octroi de crédit aux particuliers ». En effet, la collecte et le traitement des données nécessaires au calcul d'un score entraînent des surcoûts qui peuvent être importants pour les institutions financières. Il tient d'abord à la difficulté à élaborer un score unique pour toutes les sociétés, qui conduit parfois à construire plusieurs scores à applications sectorielles.

Les méthodes statistiques présentent souvent une faible robustesse temporelle, qui oblige à mettre à jour périodiquement le modèle pour tenir compte de l'évolution du contexte économique et du phénomène modélisé (défauts et/ou défaillance). Ceci peut s'avérer contraignant et nécessite un suivi et des formations pour le personnel concernant les nouvelles techniques pour se familiariser avec les changements.

Les ratings d'agence font aussi bien l'objet de critiques récurrentes par (**Cécile Kharoubi, 2016**). Elles tiennent d'abord au modèle économique : l'agence qui note une société est payée par celle-ci, ce qui pose des questions relatives à l'indépendance, c'est une technique consommatrice de ressources humaines, donc coûteuse.

Tous ces inconvénients contribuent à expliquer l'usage peu répandu de l'Analyse financière, Scoring dans l'analyse du crédit aux emprunteurs. Ce qui implique l'apparition des nouvelles approches (Rating privé, 5C, LAPP...), ce sont des méthodes innovantes qui permettent de bien maîtriser et contrôler le risque de crédit.

Donc est-ce que ces méthodes sont efficaces et pertinentes pour bien gérer le risque crédit ? Quels sont les avantages et limites de ces nouvelles approches pour les banques ? Ce sont ces questions auxquelles nous souhaitons apporter une réponse dans un autre article.

Conclusion

Les crédits subprimes ont constitué des sources de déstructuration du futur pour leurs détenteurs et pour le monde de la Finance, d'ailleurs les accords de Bâle ont été mis en place pour éviter de nouvelles crises financières dues à la mauvaise évaluation du risque de crédit par les institutions financières.

Par conséquent, la gestion bancaire du risque de non-remboursement passe par une analyse du risque de défaillance qui a surtout été étudiée à travers les ratios comptables et les modèles de prévision, et par des outils de suivis relativement peu développés dans la recherche en gestion. Les aspects qualitatifs de la gestion bancaire du risque de crédit sont également peu évoqués étant donné que l'analyse des risques est souvent résumée à l'analyse comptable.

Néanmoins, la relation n'est bien souvent appréhendée qu'à travers sa durée et/ou les volumes de transaction avec une banque, il semble que le terrain bancaire reste difficile pour y accéder pour des raisons de secret légal afin de comprendre quelles sont les méthodes assurant aux banques leur suprématie en matière de crédit.

Cet article nous permet donc d'avoir une vue d'ensemble sur les différentes méthodes de gestion du risque de crédit au sein des établissements bancaires, de nouvelles techniques de gestion voient le jour pour que les banques puissent s'adapter à ces changements importants tout en restant efficaces.

Références bibliographiques :

- Altman (1968), Financial ratios discriminant analysis and the prediction of corporate
- Bardos M. (2001), Analyse discriminante, application au risque et scoring financier, édition Dunod.
- Casta J.F. et Zerbib J.P. (1979), Prévoir la défaillance des entreprises, Revue Française de Comptabilité, Octobre, p. 506-527.
- Collongues Y. (1977), Ratios financiers et prévision des faillites des petites et moyennes entreprises, Revue Banque, n° 365, septembre, p. 963-970
- Dietsch M., Petey J. (2003), Mesure et gestion du risque de crédit dans les institutions financières, Revue Banque Edition.
- Edighoffer J.R. (1993), Crédit management : prévention et gestion des risques d'impayés dans l'entreprise, édition. Nathan.
- Ramage P. (2001), Analyse et diagnostic financier, éd. D'organisations.
- Rapports annuels de Bank Almaghrib
- Verdier M. (1986), L'aide à l'analyse financière : un système de prévention des difficultés des entreprises, Revue Française de Comptabilité, N°170, Juillet-Août.
- Vernimmen P. (1998), Finance d'entreprise, 3ème édition par Quiry P. & Ceddaha F., Dalloz.
- DANIEL KARYOTIS, « la notation financière : une nouvelle approche de risque », la Revue Banque Editeur, 1995
- Le Duff R., « Encyclopédie de la gestion et du management », Dalloz, 1999, P1110.
- Henri CALVET « Etablissement de crédit, appréciation, évaluation et méthodologie de l'analyse financière », Ed .Economica, Paris1997, P78
- Veronique Rouges, « Gestion bancaire de non remboursements des crédits aux entreprises : Une revue de la littérature. », 2011
- NDJANYOU L (2001), risques, incertitudes et financement bancaire de la PME camerounaise, Center for Economic research on Africa, page 1-27
- Cécile Kharoubi, Philippe Thomas : «Gestion de risque de crédit : Banque & marché », Edition 2016
- MESTER L.J (1997), what's the point of credit scoring, business review, Federal reserve bank of Philadelphia, p3-16
- FRACHOT A, GEORGES P, (2001), "Aide à la decision : avantage au scoring face au systeme expert", Banque magazine, n°627, 2001, P45-47
- VAN PRAAG N, (1995), Credit management et credit scoring, Paris, Economica (Collection gestion-poche), p112
- Asma Guizani, (2014) : « Traitement des dossiers refuses dans le processus d'octroi de crédit aux particuliers » Thèse de doctorat en Gestion, l'institut Supérieur de gestion (Sousse)
- HEEM G. (2000), Le contrôle interne du risque de crédit bancaire, thèse de doctorat, Université de Nice – Sophia Antipolis